

Veillez fournir les détails ci-après sur l'origine du présent rapport

Partie contractante	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (R.D.C.)
Correspondant national	
Nom complet de l'institution :	Direction du Développement Durable et de suivi des décisions de Rio
Nom et titre de l'administrateur responsable:	KASULU SEYA MAKONGA
Adresse:	15, Avenue Papa Iléo (ex. des Cliniques) B.P. 12348 Kinshasa I Comme de la Gombe République Démocratique du Congo (RDC)
Téléphone :	00243-9905957 00243-8834390
Fax :	00243-88-43675 (PNUD)
Courrier électronique:	<u>pdg.iccn@ic.cd</u> <u>ipalaka@ic.cd</u>
Administrateur responsable du rapport national (si différent du premier)	
Nom et titre de l'administrateur responsable:	KAPA BATUNYI
Adresse:	35, AVENUE Pumbu B.P. 10120 Kinshasa I Commune de la Gombe
Téléphone :	00243-8919184
Fax:	00243-8843675
Courrier électronique:	Franckapa@hotmail.com
Signature	
Signature de l'administrateur chargé de la soumission du rapport national:	
Date de soumission:	23 août 2001

Veillez donner des informations sommaires sur le processus par lequel ce rapport a été préparé, y compris les types d'intervenants qui ont participé activement à la préparation du présent rapport ainsi que sur le matériel utilisé à cette occasion

Le rapport a été préparé par un groupe de 5 experts du Ministère des Affaires Foncières, Environnement et Tourisme, en charge de la gestion des forêts. Ce dernier a passé en revue le programme et projets en cours et en rapport avec les écosystèmes forestiers de la République Démocratique du Congo.

Les conclusions ont été soumises aux parties prenantes à la gestion afin de compléter et/ou valider les informations fournies.

Décision IV/7 sur la diversité biologique des forêts

1. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	x	b) Moyen		c) Faible	
2. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	x

1. Votre pays a-t-il évalué l'état et l'évolution de la diversité biologique des forêts et procédé à l'identification des options possible de conservation et d'utilisation durable des forêts? (Décision IV/7, paragraphe 12)	
a) non	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	

Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
2. Votre pays a-t-il fait appel à une forme d'assistance par le biais de mécanismes financiers pour des projets qui encouragent la mise en oeuvre du programme de travail axé sur la diversité biologique des forêts. (Décision IV/7, paragraphe 7)	
a) non	x
b) oui (donnez des détails ci-dessous)	

Elément 1 du programme de travail : approche holistique et intersectorielle des écosystèmes, intégrant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts, en considérant les implications sociales et culturelles

3. Votre pays a-t-il identifié des méthodologies pour valoriser l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts dans une approche holistique de la gestion durable des forêts à un niveau national? (Programme de travail, paragraphe 13).	
a) non	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	
4. Votre pays a-t-il développé des méthodologies pour promouvoir l'intégration de la connaissance traditionnelle des forêts dans la gestion durable de celles-ci, conformément à l'article 8(j)? (Programme de travail, paragraphe 14).	
a) non	
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	x
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	

Une requête a été formulée à l'endroit du FEM en vue d'établir l'état des lieux et d'évaluer les besoins en renforcement des capacités requises pour la prise en compte des connaissances traditionnelles dans la gestion.

5. Votre pays a-t-il encouragé la coopération à tous les niveaux, conformément aux articles 5 et 16 de la Convention, concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques des forêts? (Programme de travail, paragraphe 15)	
a) non	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	
6. Votre pays a-t-il encouragé le partage des informations techniques et scientifiques pertinentes sur les réseaux à tous les niveaux, concernant les zones forestières protégées et les modalités de tous les types d'écosystèmes des forêts ? (Programme de travail, paragraphe 17).	
a) non	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	

Élément 2 du programme de travail: Analyse exhaustive des répercussions des activités humaines sur la diversité biologique des forêts et évaluation des moyens pour atténuer leurs influences néfastes.

7. Votre pays a-t-il favorisé des activités afin d'améliorer la compréhension des effets positifs et négatifs des activités humaines sur les écosystèmes des forêts des gestionnaires de l'aménagement du territoire, des hommes politiques, des scientifiques et tous les autres intervenants pertinents (Programme de travail, paragraphe 29).	
a) Activité minimale	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	
8. Votre pays a-t-il développé des activités pour réunir des expériences de gestion et les informations scientifiques indigènes et autochtones, que ce soit au niveau national ou local, de façon à partager les approches et les outils qui permettent d'améliorer les pratiques appliquées dans les forêts par rapport à la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 30).	
a) Activité minimale	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas applicable	
9. Votre pays a-t-il favorisé des activités dans le but de fournir des options afin de minimiser l'impact négatif des activités humaines, et d'encourager les influences positives de ces dernières, sur la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 31).	
a) Activité minimale	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	

10. Votre pays a-t-il encouragé des activités afin de minimiser l'impact des espèces exotiques nuisibles à la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 32).	
a) Activité minimale	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	
11. Votre pays a-t-il identifié des moyens et des mécanismes pour améliorer l'identification et accorder la priorité à la recherche d'activités liées à l'influence des activités humaines, en particulier concernant la gestion des forêts, sur la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 33).	
a) Activité minimale	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	
12. Votre pays possède t-il des résultats de recherche et des rapports de synthèse se rapportant aux connaissances traditionnelles et scientifiques pertinentes sur des points clés de la diversité biologique des forêts. Si c'est le cas, ces outils ont-ils été diffusés le plus largement possible? (Programme de travail, paragraphe 34).	
a) non	x
b) quelques rapports pertinents, mais non distribués.	
c) de nombreux rapports qui devraient être plus largement diffusés (veuillez préciser ci-dessous)	
d) oui - ils ont déjà été diffusés (veuillez préciser ci-dessous)	
13. Votre pays a-t-il préparé des études de cas afin d'évaluer l'impact des incendies et des espèces exotiques sur la diversité biologique des forêts et leurs influences sur la gestion des écosystèmes des forêts et de la savanne? (Programme de travail, paragraphe 35).	
a) non - veuillez indiquer ci-dessous si c'est parce que vous manquez d'études de cas ou s'il y a d'autres raisons.	x
b) oui - veuillez indiquer ci-dessous votre avis sur l'utilité de la préparation de ces études de cas afin de développer une meilleure compréhension du problème, ou une meilleure gestion des réponses.	

Élément 3 du programme de travail : Méthodologie permettant de poursuivre l'élaboration de critères et indicateurs relatifs à la diversité biologique des forêts

14. Votre pays a-t-il évalué les expériences acquises lors de processus régionaux identifiant des éléments communs et des lacunes dans les initiatives et les indicateurs visant à améliorer la diversité biologique des forêts (Programme de travail, paragraphe 43).	
a) Activité minimale	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	
15. Votre pays a-t-il mené des études sur la taxonomie et des inventaires au niveau national qui pourraient servir d'évaluation de base de la diversité biologique des forêts? (Programme de travail, paragraphe 43).	
a) activité minimale	x
b) évaluation en cours (donnez des détails ci-dessous)	
c) évaluation terminée (donnez des détails ci-dessous)	
d) pas pertinent	

Si vous avez coché des cases dans les questions 5 à 17 ci-dessus et que vous voulez ajouter des informations complémentaires, faites-le ci-après.

(Les informations peuvent contenir la description de méthodologies et d'activités entreprises, les raisons expliquant un succès ou un échec, les résultats et les leçons retenues).

La République Démocratique du Congo a produit une stratégie nationale de la biodiversité qui donne des orientations stratégiques de gestion durable des écosystèmes forestiers et de leurs ressources. Les actions à mener dans le court terme (cinq premières années) ont été formulées dans un plan d'actions. Cependant, jusqu'à ce jour, ce dernier n'est pas mis en œuvre faute des moyens financiers.

Par ailleurs, une requête de financement a été formulée dans le cadre de la procédure accélérée du FEM en vue de l'évaluation des capacités requises à la mise en œuvre de la stratégie, notamment, la prise en compte des connaissances traditionnelles dans la gestion des ressources; le contrôle d'accès aux ressources, l'évaluation des moyens pour atténuer les influences négatives des activités anthropiques sur la Diversité Biologique. Actuellement, près du 1/5 des forêts ont été inventoriées suivant de techniques de sondage à très faible taux (0,01 %). Les résultats ne permettent pas d'avoir des données exhaustives sur le potentiel de la ressource.

En tant que partie prenante à l'initiative sousrégionale (Afrique Centrale), la République Démocratique du Congo a participé à l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique (PAS) de la Biodiversité dans le cadre du Bassin du Congo qui regroupe six pays de la sous-région.